

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 12 novembre 2024, à compter de 20:02 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : Denis Ayotte : conseiller # 1
Roger Lasalle : conseiller # 3
Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4
Édith Loyer : conseillère # 5

Absent : Sylvie Roberge : conseillère # 2
Jean Grégoire : conseiller # 6

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 4 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

3- Administration

- 3.1 Approbation des comptes payables et payés
- 3.2 Régie intermunicipale du Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Dépôt des états financiers 2023
- 3.3 Vacances des fêtes - Fermeture de l'hôtel de ville du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement
- 3.4 Paniers de Noël de Sainte-Béatrix – Demande de contribution
- 3.5 Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2024

4- Travaux publics

- 4.1 Broyage RM inc. – Autorisation de paiement pour broyage des branches à l'écocentre – 11 928.66\$
- 4.2 Entreprise Ployard 2000 inc. – Autorisation de paiement pour nouvelle glissière (Saint-Joseph / des Dalles) – 7 485.85\$ tx inc.
- 4.3 Ferme Avicole des Dalles - Autorisation de paiement pour travaux faits sur la rue Lessard – Prendre l'argent dans leur fonds d'entretien des chemins d'été « Lessard et Gauthier » – 689.85 tx inc.
- 4.4 Programme d'aide à la voirie locale 2024 – Volet Entretien des routes locales
- 4.5 Programme d'aide à la voirie locale 2024 – Volet Projet particuliers d'amélioration (PPA-CE)

5- Sécurité publique

- 5.1 Pompes et filtration Lanaudière inc. - Nouvelle caserne - Mandat pour acquisition d'une pompe
- 5.2 Construction Marc Arbour – Autorisation de paiement #5 pour construction de la nouvelle caserne – 309 385.83\$ tx inc. (PRACIM)

- 5.3 Héту-Bellehumeur architectes inc. – Autorisation de paiement #7 pour services durant la construction de la nouvelle caserne – 22 236.17\$ tx inc.
- 5.4 Héту-Bellehumeur architectes inc. – Autorisation de paiement #8 pour services durant la construction de la nouvelle caserne + service d'aménagement intérieur – 11 750.45\$ tx inc.
- 5.5 FNX-INNOV Inc.– Autorisation de paiement pour contrôle qualitatif des matériaux à la nouvelle caserne – 8 480.99\$ tx inc.
- 5.6 TRG Mécanique - Octroi du mandat pour fabrication d'un couvercle en aluminium pour boyaux incendie

6- Urbanisme et environnement

- 6.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et des jeux d'eau – Octobre 2024
- 6.2 Projet de lotissement sur les lots 6 327 132 et 6 533 398 – Dépôt des plans projets pour opinion du conseil + autorisation pour mandater un représentant municipal pour signer l'entente de construction des nouvelles rues
- 6.3 Recyclage SGSF inc. – Autorisation de paiement pour disposition de conteneurs – 7 611.80\$ tx. Inc
- 6.4 Stratzer Conseils inc. – Autorisation de paiement pour étude de faisabilité du regroupement des opérations de l'écocentre (Présentation des résultats de l'étude) – 9 494.18\$ tx inc.

7- Culture et loisirs

- 7.1 Loisir et Sport Lanaudière – Demande d'appui
- 7.2 Festival des Petits bonheurs – Participation 2025
- 7.3 Réfection du terrain de tennis – Octroi du mandat pour le revêtement

8- Période de questions

9- Levée de la séance

299-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3- Administration

- 3.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

300-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'octobre.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	2 892 990.16 \$
Prélèvements automatiques	179 410.50 \$
Salaires	70 172.72 \$
Chèques à émettre	127 578.16 \$
TOTAL	3 270 151.54 \$

ADOPTÉE

- 3.2 Régie intermunicipale du Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles – Dépôt des états financiers 2023

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états financiers 2023 de la Régie intermunicipale du Parc régional des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles tels que présenté par Pierre Brabant CPA.

- 3.3 Vacances des fêtes - Fermeture de l'hôtel de ville du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement

301-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la fermeture de l'hôtel de ville du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement pour les vacances hivernales.

ADOPTÉE

- 3.4 Paniers de Noël de Sainte-Béatrix – Demande de contribution

302-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de contribution des Paniers de Noël de Sainte-Béatrix et d'autoriser de leur remettre un montant de 500\$.

ADOPTÉE

- 3.5 Dépôt des états comparatifs au 31 octobre 2024

Dépôt

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe dépose les états comparatifs au 31 octobre 2024.

4- Travaux publics

- 4.1 Broyage RM inc. – Autorisation de paiement pour broyage des branches à l'écocentre – 11 928.66\$ tx inc.

303-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 11 928.66\$ à Broyage RM inc. pour le remplacement et l'ajout de glissières de sécurité sur le territoire le broyage des branches accumulées à l'écocentre

ADOPTÉE

- 4.2 Entreprise Ployard 2000 inc. – Autorisation de paiement pour nouvelle glissière (Saint-Joseph / des Dalles) – 7 485.85\$ tx inc.

304-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers

présents d'autoriser le paiement de 7 485.85\$ à Ployard 2000 inc. pour l'installation d'une nouvelle glissière.

ADOPTÉE

- 4.3 Ferme Avicole des Dalles - Autorisation de paiement pour travaux faits sur la rue Lessard – Prendre l'argent dans leur fonds d'entretien des chemins d'été « Lessard et Gauthier » – 689.85 tx inc.

305-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de d'autoriser le paiement de 689.85\$ à Ferme Avicole des Dalles pour des travaux faits sur la rue Lessard. Prendre l'argent dans leur fonds d'entretien des chemins d'été « Lessard et Gauthier »

ADOPTÉE

- 4.4 Programme d'aide à la voirie locale 2024 – Volet Entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a autorisé une compensation de 157 141\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

306-11-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Béatrix informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

- 4.5 Programme d'aide à la voirie locale 2024 – Volet Projet particuliers d'amélioration (PPA-CE)

Dossier : YQN49473 – 62020 (14) – 20240419-002

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Béatrix a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

- ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;
- ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
- ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;
- ATTENDU QUE** si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;
- ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

307-11-24

POUR CES MOTIFS, sur la proposition du conseiller M. Marc-André Bourbonnais **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Béatrix approuve les dépenses d'un montant de 15 000\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

5- Sécurité publique et civile

5.1 Pompes et filtration Lanaudière inc. - Nouvelle caserne - Mandat pour acquisition d'une pompe

308-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser d'octroyer le mandat à Pompes Filtration Lanaudière inc. pour l'acquisition, l'installation de la pompe et du moteur pour l'approvisionnement en eau des camions incendie au montant de 21 716.63\$ +tx.

ADOPTÉE

5.2 Construction Marc Arbour – Autorisation de paiement #5 pour construction de la nouvelle caserne – 309 385.83\$ tx inc. (PRACIM)

309-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement #5 à Construction Marc Arbour au montant de 309 385.83\$ pour la construction de la nouvelle caserne dans le cadre du PRACIM.

ADOPTÉE

5.3 Hétu-Bellehumeur architectes inc. – Autorisation de paiement #7 pour services durant la construction de la nouvelle caserne – 22 236.17\$ tx inc.

310-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement #7 de 22 236.17\$ à Hétu-Bellehumeur architectes inc. pour les services durant la construction de la nouvelle caserne.

ADOPTÉE

- 5.4 Hétu-Bellehumeur architectes inc. – Autorisation de paiement #8 pour services durant la construction de la nouvelle caserne + service d'aménagement intérieur – 11 750.45\$ tx inc.

311-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement #8 de 11 750.45\$ à Hétu-Bellehumeur architectes inc. pour les services durant la construction de la nouvelle caserne ainsi que les services d'aménagement intérieur.

ADOPTÉE

- 5.5 FNX-INNOV Inc.– Autorisation de paiement pour contrôle qualitatif des matériaux à la nouvelle caserne – 8 480.99\$ tx inc.

312-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 8 480.99\$ à FNX-INNOV inc. pour le contrôle qualitatif des matériaux à la nouvelle caserne.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer se retire

- 5.6 TRG Mécanique - Octroi du mandat pour fabrication d'un couvercle en aluminium pour boyaux incendie

313-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat pour la fabrication d'un couvercle en aluminium pour les boyaux incendie à TRG Mécanique.

ADOPTÉE

Mme Édith Loyer réintègre son siège

6- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 6.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et des jeux d'eau - Octobre 2022

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées et des jeux d'eau du mois d'octobre 2024.

- 6.2 Projet de lotissement sur les lots 6 327 132 et 6 533 398 – Dépôt des plans projets pour opinion du conseil + autorisation pour mandater un représentant municipal pour signer l'entente de construction des nouvelles rues

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les plans projets pour le lotissement des lots 6 327 132 et 6 533 398

314-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner au promoteur que le plan projet convient aux membres du conseil et cadre dans

leur souhait de développement et que les démarches pour enclencher le processus de conformité à nos règlements peut débuter.

QUE soit autorisée la directrice générale à signer l'entente de construction des nouvelles rues lorsque celles-ci seront conformes à nos exigences réglementaires

ADOPTÉE

6.3 Recyclage SGSF inc. – Autorisation de paiement pour disposition de conteneurs – 7 611.80\$ tx. Inc

315-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Recyclage SGSF inc. au montant de 7 611.80\$ pour la disposition de conteneurs.

ADOPTÉE

6.4 Stratzer Conseils inc. – Autorisation de paiement pour étude de faisabilité du regroupement des opérations de l'écocentre (Présentation des résultats de l'étude) – 9 494.18\$ tx inc.

316-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement à Stratzer au montant de 9 494.18\$ pour l'étude de faisabilité du regroupement des opérations de l'écocentre (Présentation des résultats de l'étude) – Ste-Béatrix / Ste-Marceline / St-Alphonse.

QUE ce montant soit refacturé pour être réparti en 3 parts égales, tel qu'entendu au début de ce partenariat.

ADOPTÉE

7- Culture et loisirs

7.1 Loisir et Sport Lanaudière – Demande d'appui

317-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer Loisir et Sport Lanaudière dans le cadre du dépôt de leur projet de protection pour les terres publiques dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées.

ADOPTÉE

7.2 Festival des Petits bonheurs – Participation 2025

318-11-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la participation de la Municipalité de Sainte-Béatrix au Festival des Petits Bonheurs pour 2025 et de contribuer financièrement au montant de 1500\$.

ADOPTÉE

7.3 Réfection du terrain de tennis – Octroi du mandat pour le revêtement

319-11-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers

présents d'octroyer le mandat, dans le cadre du projet de réfection du terrain de tennis FRR Volet 2, à Indik Inc. pour le revêtement acrylique au montant de 30 250.00 + taxes.

ADOPTÉE

8- **Varia**

9- **Période de questions**

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé.

320-11-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h20.

ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Daniel Arbour
Maire

Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière